



IMPACT SOCIO-ENVIRONNEMENTAL DE L'EXPANSION DE LA CULTURE DE L'ANACARDE À BOUNDIALI (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE)

Gninlnan Hervé COULIBALY

Université Péléforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire

gninlnan7@gmail.com

&

Lenta COULIBALY

Université Péléforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire

lentacoulibaly7@gmail.com

Résumé : L'anacardier est cultivé dans presque tout le nord ivoirien avec des superficies allant de 3 à 100 hectares. L'emprise spatiale de cette spéculation montre qu'elle est une culture socialement économique. Cependant, la diffusion de l'économie anacardièrè a causé des problèmes écologiques dans le département de Boundiali (Nord de la Côte d'Ivoire) touchant à la vie des êtres biotiques et abiotiques. L'objectif de cet article est par conséquent d'analyser les contraintes environnementales liées à cette pratique culturelle dans la zone de Boundiali. Pour ce faire, l'étude s'est ancrée sur une approche mixte. L'échantillon par quota a été utilisé pour les données quantitatives et le choix raisonné pour l'échantillon de type qualitatif. Ainsi les données quantitatives ont été colligées à l'aide du questionnaire et les données qualitatives ont été recueillies par biais du guide d'entretien individuel et de groupe. Les données collectées montrent que depuis l'essor économique de la noix de cajou dans la zone de Boundiali, les producteurs ont privilégié son exploitation au détriment de la survie des espèces animales et végétaives. Ceci pose des problèmes socio-environnementaux à risques dans cette partie du pays. Cette situation implique que le développement de l'anacarde dans le nord de la Côte d'Ivoire ne peut faire l'économie d'une conscience environnementale et d'une pratique agricole éco-centrée des producteurs.

Mots clés : Contraintes environnementales, Anacarde, Boundiali, Production, Expansion

SOCIO-ENVIRONMENTAL IMPACT OF THE EXPANSION OF CASHEW NUT CULTIVATION IN BOUNDIALI (NORTHERN COTE D'IVOIRE)

Abstract : The cashew economy has caused ecological problems in the localities of Boundiali. Cashew is cultivated on almost all agricultural areas with areas ranging from three to ten hectares. This spatial influence of cashew shows that it is a socially economic culture. However, the spread of the cashew economy has caused ecological problems in the department of Boundiali (North of Ivory Coast) affecting the lives of biotic and abiotic beings. The purpose of this article is therefore to analyze the environmental constraints of this cultivation practice in the Boundiali area. To do, the study relies on a mixed approach. On the other hand, quota sample was used for quantitative data and reasoned choice for qualitative type sample. Thus, quantitative data was collected using the questionnaire and qualitative data was collected through the individual and group interview guide. From all data, it appears that since the economic development of cashew nuts from the Boundiali area, producers have favored its cultivation at the expense of the survival of animal and vegetative species. This poses high-risk environmental problems in this part of the country. This situation implies that the development of cashew nuts in the north of Côte d'Ivoire cannot do without environmental awareness and eco-centered agricultural practices among producers

Keywords : Environmental constraints, Cashew, Boundiali, Production, Expansion

Introduction

Cet article s'intéresse aux problèmes environnementaux induits par la culture de l'anacarde dans les localités de Boundiali, au nord de la Côte d'Ivoire. La revue documentaire montre que

l'agriculture joue un rôle crucial dans le développement de nombreux pays du Sud comme la Côte d'Ivoire (L. Coulibaly, 2024, p. 53 ; M. H. A. Guemi, 2018, p.40 ; Trazie B. K. M. et A. F. Vanga, 2022, p.24). En effet, le binôme café-cacao a permis à ce pays d'être une référence en termes économiques dans la sous-région ouest-africaine. Cependant, bien que le pays ait connu des performances économiques grâce aux spéculations forestières, la partie septentrionale est restée à la traîne dans son développement. Soucieux de pallier cette disparité régionale, l'Etat de Côte d'Ivoire a opté pour une politique de diversification des cultures de rente. Ainsi le café, le cacao et l'hévéaculture ont été implémentés dans la partie méridionale ; et le coton et l'anacarde ont été développés dans la partie septentrionale (S. Adaman & K. A. N'dri, 2016, p.371). Le coton dans cette perspective a été une opportunité pour les producteurs de sortir de l'invisibilité sociale grâce à son apport économique. C'est la raison pour laquelle cette culture saisonnière occupe une place stratégique dans l'économie du pays en général et en particulier celle de Boundiali.

Toutefois, la culture de l'anacarde est devenue la principale spéculation de rente des populations de cette aire géographique ces dernières campagnes agricoles. En effet, de 28 000 tonnes en 2017, la production de l'anacarde dans la zone de Boundiali a dépassé les 35 000 tonnes en 2019 ; elle a même connu un pic de production de 36 000 tonnes en 2021 (Direction Régionale du Conseil du Coton et de l'Anacarde de la Bagoué, 2021, p.52).

Cependant, bien que la culture de la noix de cajou ait participé à l'amélioration des conditions de vie de ses exploitants, force est de constater que la mouvance de cette spéculation a causé des problèmes environnementaux. En effet la ruée des paysans des localités de Boundiali vers cette culture a engendré premièrement une réduction des espaces non anthropisés. Ce qui soulève la question de la survie des plantes curatives. Elle a aussi créé deuxièmement la destruction de la biodiversité car le planting des anacardiens dans cette localité s'est aussi accompagné de la destruction du couvert arbustier. De ces constats découle la question de recherche suivante : Comment le développement de la culture de l'anacarde engendre-t-il des problèmes écologiques dans la zone de Boundiali ? Cette étude vise à analyser les déterminants socio-économiques et les contraintes socio-environnementales de l'activité de l'anacarde dans la zone de Boundiali. De façon spécifique, il s'agit de :

- Identifier les déterminants socio-économiques de la dynamique extensive des vergers d'anacarde dans la zone de Boundiali
- Situer la contrainte de la culture de l'anacarde sur l'équilibre écologique des localités de Boundiali.

Pour mener à bien ces préoccupations heuristiques, l'étude se décline en trois parties : la méthodologie, les résultats et la discussion.

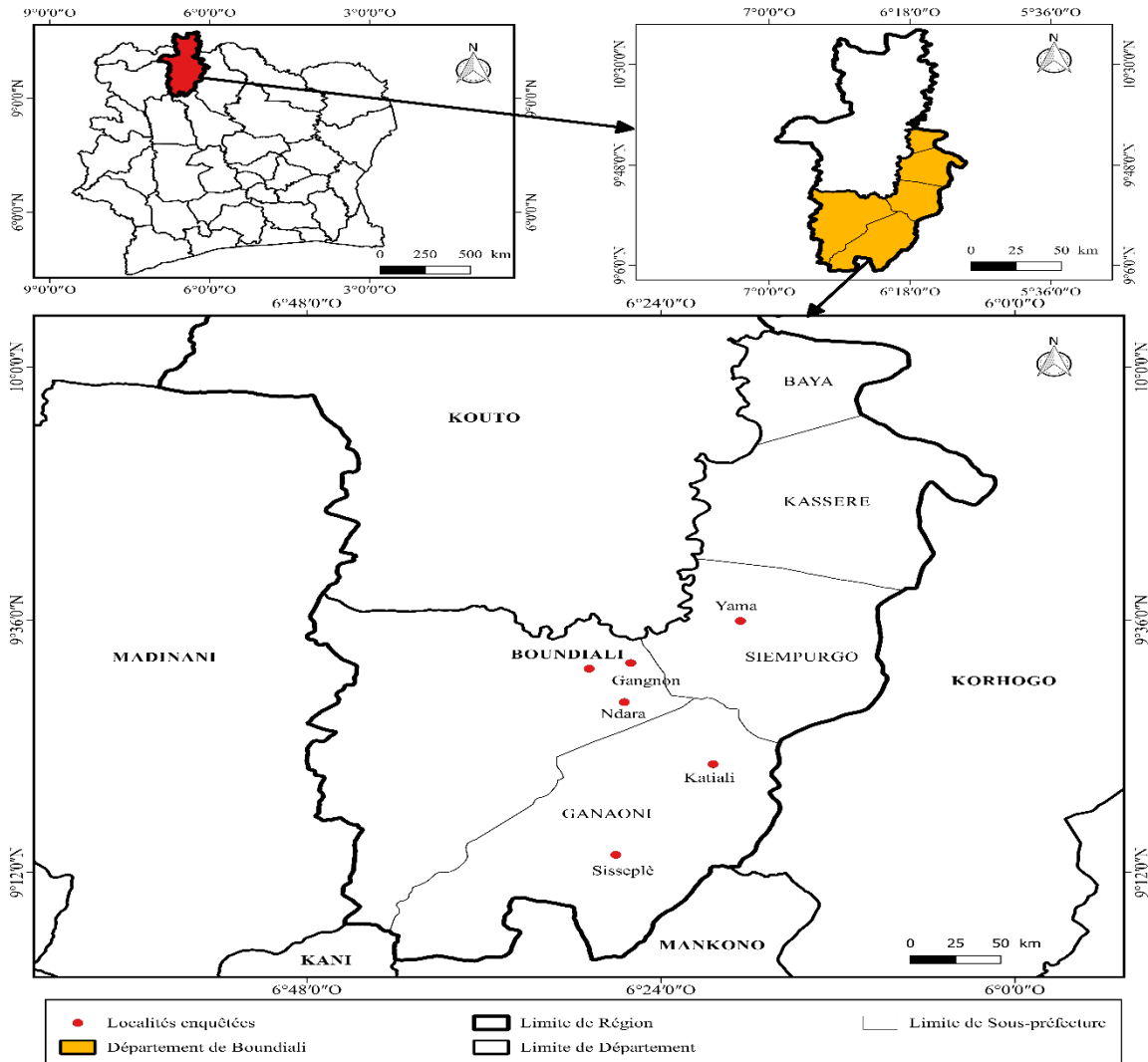
1. Matériel et Méthodes

1.1 Site de l'étude

Le site d'enquête est la zone de Boundiali (Région de la Bagoué au Nord de la Côte d'Ivoire) qui comprend 730 000 habitants (RGPH, 2021). Les localités retenues pour colliger les données sont : Boundiali, Gagnon, Katiali, N'dara, Sissèplé et Yama. Le choix de ces localités est lié non seulement à la prédominance de cette arboriculture que constitue l'anacarde, mais aussi à la réduction sensible des espaces naturels, source de disparition des plantes médicinales et des espèces animales. La carte n°1 localise les sites de collecte de données.



Carte n°1 : Localisation des zones d'étude



Source : Enquêtes de terrain, 2024

1.2. Collecte et analyse de données

Les parties prenantes à l'étude sont essentiellement les exploitants de l'anacarde mais aussi des responsables de structures agricoles telles que l'ANADER (Agence Nationale pour le Développement Rural), le Conseil du Coton et de l'Anacarde et la Direction Régionale du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural de la zone de Boundiali. Par ailleurs le choix raisonné a été convoqué pour la collecte des données qualitatives, puisqu'il est question de cibler les personnes-ressources telles que les présidents des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA), les responsables des structures agricoles et la notabilité. S'agissant des données quantitatives, nous avons opté pour l'échantillonnage par quota ; et la catégorie des producteurs ayant dix années d'expérience dans l'exploitation de la culture de l'anacarde a été retenue. Puisque dix années en arrière, l'environnement naturel de la zone d'investigation était moins artificialisé. Par conséquent, ces derniers ont une connaissance des enjeux socio-économiques contribuant à la diffusion de cette culture spéculative et son impact sur la disponibilité des espèces animales et végétales. A partir de la technique par quota, 1359 producteurs incluant les grands et petits producteurs ont été susceptibles d'être interrogés. Toutefois, dans l'impossibilité pratique d'interroger tous ces acteurs, l'étude a pris en compte quinze centième (15/100) des 1359 cultivateurs de l'anacarde, soit un total de 204 enquêtés. Le

focus group, l'entretien semi-directif et le questionnaire ont été ainsi mobilisés pour colliger les données. Quant aux données secondaires, elles ont été recueillies par la documentation. Elles proviennent des revues, des mémoires et des thèses consultés en bibliothèque ou sur internet. Elles sont également issues des rapports des Directions Régionales du Conseil du Coton et de l'Anacarde de la Bagoué, du Conseil du Coton et de l'Anacarde de la Bagoué, de l'ANADER et Ivoire-Coton.

Le cadre d'analyse s'appuie sur l'individualisme méthodologique de R. Boudon (1973). Cet auteur soutient que pour expliquer un phénomène social, il est important de reconstruire les motivations des individus concernés par le phénomène. Cette théorie a permis d'avoir les différentes interprétations faites à l'égard de l'anacarde comparativement aux autres cultures. Ainsi, l'essor de la culture d'anacarde résulte d'actions rationnelles des agriculteurs de cette localité. Toutefois, l'expansion de la culture de l'anacarde empiète sur l'environnement naturel à cause de la réduction sensible des réserves de terres arables ; d'où l'importance de l'analyse dialectique de G. Georges, (1964, p.243). Celle-ci a montré les contradictions dans la pratique de la culture de l'anacarde, notamment la disparition de la faune et la flore.

Par ailleurs la théorie de la sociologie environnementale de P. Leroy (1970, p.327-331) a été sollicitée pour analyser l'impact de l'activité des cultivateurs de l'anacarde sur leur milieu naturel. D'une part, l'influence de ces populations sur l'espace naturel s'observe dans la destruction des formations végétatives au profit de la culture de la noix de cajou. Et d'autre part, la rareté des espèces animales et médicales est la conséquence des actions anthropiques des planteurs. Les données qualitatives issues des entretiens individuels ont été transcrites et saisies sur Word. Ensuite, elles ont été classifiées et recoupées pour une analyse de contenu. De ce fait, les thèmes importants tels que la quasi-disparition des plantes curatives et la rareté des espèces animales nécessaires pour l'équilibre écologique ont été retenues après croisement. Quant aux données quantitatives obtenues à partir du questionnaire, elles ont été codifiées et traitées avec le logiciel SPHINX et Excel.

2. Résultats

L'étude a analysé les déterminants socio-économiques et les contraintes environnementales de l'exploitation de l'anacarde dans les localités de Boundiali. Nous passons donc en revue dans cette partie les facteurs socio-économiques et l'impact de cette arboriculture sur l'accès aux plantes médicinales dans la zone de Boundiali.

2.1. Déterminants socio-économiques de l'expansion de la culture de l'anacarde dans la zone de Boundiali

Plusieurs facteurs ont suscité l'intéressement des planteurs à l'égard de l'exploitation de l'anacarde, notamment le déclin de la cotonculture et les revenus conséquents issus de la commercialisation de la noix de cajou.

2.1.1. Déterminants économiques

La culture de l'anacarde dans la zone de Boundiali a connu ces dernières campagnes agricoles une pratique massive, liée à plusieurs facteurs dont la principale est d'ordre économique. Le tableau n°1 met en exergue le revenu des différentes catégories d'exploitants de cette spéculation pour la campagne agricole 2020-2021.



Tableau n°1 : Revenus issus de la commercialisation de la noix de cajou

Intervalles des recettes issues de la commercialisation de la noix de cajou pour la campagne 2020/2021	Effectifs	Pourcentage %
Moins de 50 000 F CFA	3	1,47
De 51 000f CFA à 201.000 F CFA	15	7,35
De 202 000 F CFA à 352 000 F CFA	22	10,79
De 353 000 F CFA à 503 000 FCFA	11	5,39
De 504 000 F CFA à 654 000 F CFA	17	8,33
De 655 000 F CFA à 805 000 F CFA	25	12,25
De 806 000 F CFA à 956 000 F CFA	29	14,21
De 957 000 F CFA à 1 107 000 F CFA	36	17,67
Plus de 1 107 000 F CFA	46	22,54
Total	204	100.00

Source : Enquête de terrain, 2022

Le tableau n°1 relève différents rendements liés à l'activité anacardière lors de la campagne agricole 2020-2021 dans la zone de Boundiali. En effet, 22,54 % des enquêtés ont eu plus de 1 107 000 F CFA (environ 1400 €) comme revenu et 17,67 % avaient des recettes qui oscillaient entre 957 000 F (environ 1200 €) CFA et 1 107 000 F CFA ; 14,21 % des exploitants ont eu des recettes comprises entre 806 000 F (environ 1050 €) CFA et 956 000 F CFA. Il faut noter que la dynamique extensive de cette culture qui constitue un maillon stratégique de développement, a participé à la redynamisation économique de la localité. Par ailleurs, le prix du kilogramme de la noix de cajou est passé de 225 F CFA (0,3 €) en 2014 à 350 F (environ 0,46 €) CFA en 2016 ; puis de 500 F CFA (environ 0,66 €) en 2018 à 305 F CFA (environ 0,40 €) en 2021. Ces différentes évolutions du coût d'achat de l'anacarde ont rehaussé la condition sociale des paysans de la zone de Boundiali et ont contribué à la diffusion de sa pratique culturale.

En comparant les revenus issus de l'anacarde au Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) en vigueur en Côte d'Ivoire et qui est de 75 000 F CFA (environ 100 €), on peut affirmer que 40,21 % des exploitants ont un revenu mensuel supérieur au SMIG. A titre d'exemple, les enquêtés qui gagnent au moins 957 000 F CFA par an (environ 1200 €), ont mensuellement 79 750 F CFA (environ 106 €) ; contre 75 000 F CFA pour le travailleur dont le salaire est indexé au SMIG. Les verbatims qui suivent expriment bien cette réalité :

« J'ai choisi l'activité de l'anacarde parce que ses revenus sont intéressants. Il n'y a pas match entre la noix de cajou et les autres cultures de rente. Je suis comme un fonctionnaire. J'en suis heureux. Je peux aider les gens. C'est une grande satisfaction. J'ai un compte bancaire. Si ce n'était pas l'anacarde, j'aillais passer ma vie sans même entrer dans une banque » F. N, (cultivateur d'anacarde à Ouzazomon) :

« En période de la commercialisation de la noix de cajou, il arrive des moments où j'ai envie de chercher le numéro du président de l'Etat de Côte d'Ivoire pour le féliciter du prix du kilogramme. En réalité, à tout moment, l'argent vient comme il n'était de rien. Avant, lorsque les gens parlaient de million, je me demandais si cela était possible. Je me disais que c'était une vue d'esprit d'avoir la somme d'un million. Mais aujourd'hui, un million n'est rien pour moi en période de l'anacarde » S. D, (producteur à Karakpo):

Ces propos attestent du facteur économique dans l'adoption massive de l'anacarde et de sa détermination dans la satisfaction des besoins sociaux des paysans.

2.1.2. Déterminants sociaux

De façon générale la culture de l'anacarde a contribué à l'essor socio-économique des paysans de la région de Boundiali. Elle a également participé significativement à la réduction de l'exode rural. En effet, dans un contexte de faibles perspectives d'emploi des jeunes ruraux, l'activité agricole ne cesse d'être sollicitée comme un amortisseur social pour juguler les difficultés financières qui fragilisent les localités. Pour ce faire, le revenu de l'anacarde constitue une opportunité pour de nombreux actifs ruraux de se détourner de l'aventure. Y. K., cultivateur d'anacarde à Boundiali le confirme en ces termes :

« J'ai 3 coins de Money, le premier est géré par mon propre enfant et les deux autres, ce sont les enfants de mes connaissances. Chacun se débrouille là-bas pour l'instant. Saviez-vous, l'anacarde m'a permis d'embaucher mon enfant. C'est déjà l'essentiel. Je suis content qu'elle soit auprès de moi que d'aller faire le même travail dans autre ville pour quelqu'un d'autre ».

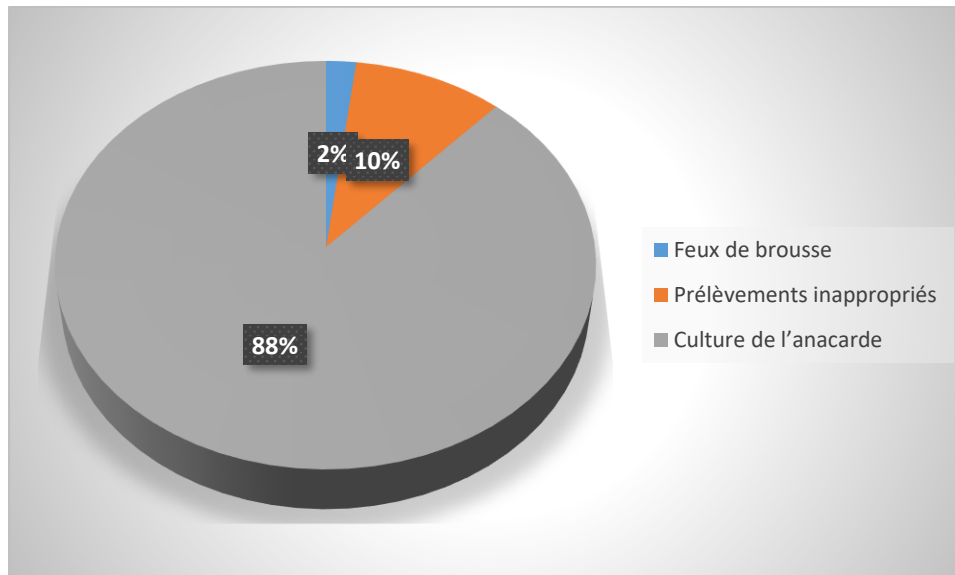
Cependant la dynamique spatiale de l'économie anacardièrè a aussi occasionné des problèmes environnementaux à grands risques dans la région de Boundiali.

2.2. Impacts environnementaux de l'économie anacardièrè

Les contraintes environnementales liées à l'expansion de la culture de l'anacarde sont entre autres les risques de disparitions des espèces floristiques et fauniques qui jouent une fonction sociale majeure.

2.2.1. Rareté des plantes médicinales

Les causes de la quasi-disparition des espèces curatives des localités de Boundiali sont perçues dans la graphique n°1.



Graphique n°1 : Facteurs de la rareté des plantes médicinales

Source : Enquête de terrain, 2022

Le graphique n°1 édifie sur les facteurs de la rareté des plantes curatives dans la zone de Boundiali. Ainsi, l'exploitation de la noix de cajou reste le principal facteur avec 88 % des causes. En revanche, les prélèvements inappropriés ont contribué à hauteur de 10 % et 2 % pour les feux de brousse. Au cours des investigations de terrain, les enquêtés ont confirmé à ce sujet que depuis la diffusion des plantations d'anacarde, les espèces curatives sont devenues très



rare. « *De nos jours, pour les obtenir, il faut parcourir de nombreux kilomètres* » ont-ils déclaré. De toute évidence les espèces médicinales ont subi les revers du développement de l'anacarde dans la zone d'étude. Ces espèces qui étaient à portée de mains hier, sont aujourd'hui difficilement repérables. Ce constat indique combien de fois la biodiversité est gravement menacée dans la région de Boundiali à cause de la ruée vers la culture de l'anacarde. Pourtant ces plantes médicinales en voie de disparition possèdent des propriétés thérapeutiques avérées. Le paradoxe, c'est le fait que ces cultivateurs en soient conscients en continuant à détruire les quelques rares réserves.

Dans ce contexte, il est indiqué que l'attention des populations et des décideurs soit attirée sur ce danger qui menace le développement de ces espèces végétales. Car l'extension des vergers d'anacarde a une forte pression sur les ressources naturelles. Ce fait accélère la dégradation du couvert végétal et par ricochet la quasi-disparition ou le recul des plantes curatives telles que les écorces de *grewia bicolor*, de *carapa procera*, de *phileopectera violacea*, de *trichilia dregeana sond etc*. Les conséquences se révèlent très néfastes pour les populations. Au demeurant, le phénomène de régression des surfaces non anthropisées constitue une préoccupation majeure dans cette région surtout que la vie dépend de la biodiversité. C'est ce qu'atteste S. A, (producteur à Ziedougou) en ces termes :

« *La nature de la zone de Boundiali est composée de l'anacardier seulement. Il n'y a plus de plantes médicinales. Si beaucoup de maladies persistent ici, c'est parce que certaines plantes sont devenues rares et d'autres ont disparu. Il était rare dans ce village d'entendre parler de césarienne, de problème cardiaque, ou femme stérile etc.... Mais l'exploitation exagérée de l'anacarde a entraîné une raréfaction de plantes guérisseuses* ».

Ces plantes curatives comme le *kigelia africana*, auparavant facile d'accès, sont devenues quasiment inaccessibles du fait de l'expansion de la culture d'anacarde. Il en est de même pour de nombreuses espèces fauniques. Il est à souligner que les espèces rares telles que *Kigelia Africana* et *Carapa procera* sont encore plus menacées et leur disparition est préjudiciable non seulement à l'écosystème mais aussi à l'homme. Cet état de choses impacte négativement le mode traditionnel utilisé dans cette zone pour soigner diverses pathologies. C'est pourquoi la théorie de la sociologie de l'environnement fait des interactions entre les acteurs et leur milieu naturel sa préoccupation majeure. Les photos n°1 à 6 montrent à cet effet quelques plantes en voie de disparition.

Photos n° 1-6: Plantes curatives en voie de disparition dans la zone de Boundiali

Photo n°1 : Ecorces de *Grewia bicolor*

Photo n°2 : *Carapa procera*

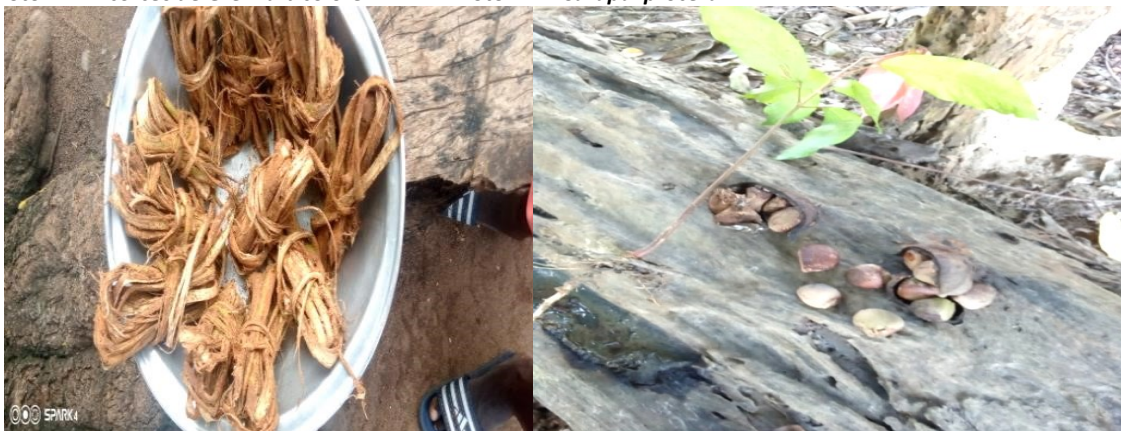


Photo n°3 : *Phileopectera violacea*

Photo n°4 : *Trichilia dregeana sond*



Photo n° 5 : *Kigelia Africana*

Photo n°6 : *Trichilia dregeana*



Source : Enquête de terrain, 2022

Ces photos ont répertorié 6 différentes plantes médicinales. D'après nos investigations, celles-ci étaient éparpillées dans l'espace naturel des localités de Boundiali. Mais de la campagne agricole de 2015 à ce jour, ces espèces susmentionnées sont en voie d'extinction du fait de la dynamique extensive des vergers d'anacarde. De même, les espèces animales ne sont pas épargnées des effets dévastateurs des exploitants d'anacarde.

2.2.2. Risque de disparition des espèces fauniques

L'état actuel de quelques espèces animales relativement au développement de la culture de l'anacarde est exposé dans le tableau n°2.

Tableau n° 2 : quelques espèces animales disparues ou en voie de disparition

Liste des animaux	État actuel
Agoutis	-En voie de disparition
Buffles	-Disparus
Phacochère	-Disparus
Perdrix	-En voie de disparition
Pintades sauvages	-En voie de disparition
Porc-épic	-Quasi- totalement disparu
Python	-En voie de disparition
Singes	-En voie de disparition
Lièvres	-Disparues

Source : Enquête de terrain, 2022



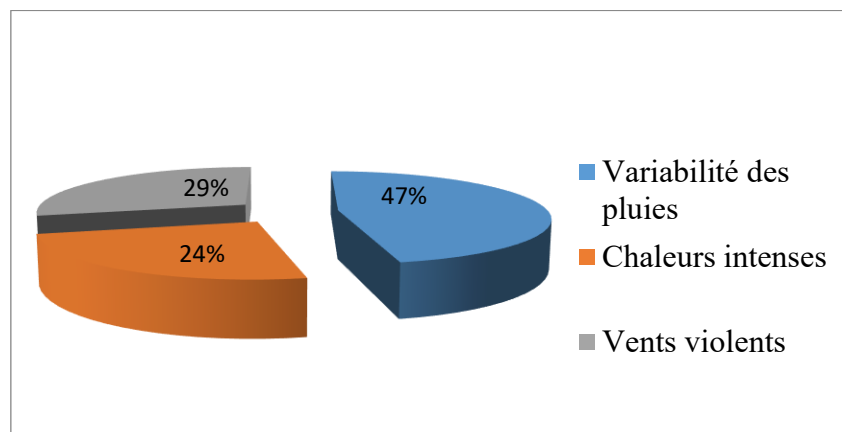
Le tableau n°2 met en évidence une menace cruciale sur certaines populations de la faune. Il ressort que 3 espèces ont disparu et 6 autres sont en voie de disparition. En un mot, l'enquête relève que 9 espèces animales sont sérieusement menacées. En effet, entre les années 2009 et 2014, ces espèces susmentionnées étaient à portée de main dans cette partie du pays. Mais la tendance a été inversée à partir de 2015. Car depuis que le kilogramme de la noix d'anacarde a atteint les 225 F CFA en 2014 puis 440 F CFA (environ 0,58 €) pour la campagne 2017, l'on a assisté à une prolifération des exploitations individuelles. Dans cette dynamique, ce sont des milliers d'hectares de savane qui ont été transformés en champs d'anacarde à chaque campagne agricole. L'écosystème animalier s'en trouve ainsi perturbé. Cette situation est particulièrement préoccupante pour la survie des animaux. Par conséquent, la conservation des espèces animales reste un objectif difficile à atteindre. C'est dans cette optique que K. N, cultivateur et chasseur à Boundiali a affirmé :

« Il y a beaucoup d'espèces animales que nos enfants ne connaîtront pas à cause de l'adoption massive de la culture de l'anacarde. On a détruit tous leurs habitats pour planter la noix de cajou. Pour avoir la viande de brousse aujourd'hui, c'est par commande. La chasse collective a pratiquement disparu. Et les quelques chasseurs « dozo » qui chassent individuellement vont très loin de la zone de Boundiali. Le cas des espèces animales est vraiment inquiétant».

Il faut comprendre dès lors que cette activité agricole a entraîné la destruction de niches écologiques et la rareté de certaines espèces animales. Dans ce contexte, la préoccupation de la sociologie de l'environnement se situe au niveau des effets néfastes des actions anthropiques sur les mutations écologiques. Car l'engouement des paysans pour la culture de l'anacarde accentue leur dépendance vis-à-vis des ressources naturelles en même temps qu'il cause une perturbation de l'équilibre de la biodiversité. De ce point de vue la culture de l'anacarde pourrait être considérée à juste titre comme un facteur d'accentuation du dérèglement climatique.

2.3. Culture de l'anacarde, changement climatique et problématique de l'éco-développement à Boundiali

L'essor de la culture de l'anacarde a modifié la physionomie de l'espace naturel de la zone d'étude. En effet les ressources végétales régressent au profit d'une agriculture de plantation. Cette activité se traduit par une forte dégradation des réserves naturelles. Dans ce contexte, plusieurs indicateurs ont été mis en lien avec l'occurrence du changement climatique comme l'indique le graphique n°2.



Graphique n°2 : Facteurs explicatifs de l'existence d'un chamboulement climatique

Source : Enquête de terrain, 2022

Le graphique n°2 présente les différents indicateurs du changement climatique selon les exploitants de l'anacarde de la zone de Boundiali. Ces indicateurs sont entre autres la variabilité des pluies, soit 47 % ; suivie des vents violents (29 %) et de la chaleur intense, soit 24%. En effet les enquêtés justifient le changement climatique par des pluies de plus en plus réduites et qui se caractérisent par une irrégularité, un début tardif ou un arrêt précoce. Cette mauvaise répartition des pluies provoque une faible productivité agricole. A ce sujet, F.S, cultivateur à Ouazomon soutient que :

«L'irrégularité des pluies cause souvent des problèmes. Mais, la cause principale de ces pauses pluviométriques, c'est l'extension des vergers de l'anacarde. On a coupé tous les grands arbres pour planter des anacardiens, comment peut-il pleuvoir comme au temps jadis ?».

Ainsi par-delà l'effet de la culture de l'anacarde dans la raréfaction des ressources fauniques et floristiques de même que dans l'accentuation du changement climatique, cette spéculation se pose comme une contrainte dans l'implémentation de l'écodéveloppement dans la zone d'étude. En effet, le modèle marchand qui soutient cette pratique agricole accroît les besoins sociaux de production et de facto contribue à déstructurer la biodiversité et les équilibres environnementaux. Or dans le contexte quasi planétaire de ressenti des avatars climatiques consécutifs à l'impact environnemental du productivisme, si la culture de l'anacarde n'est pas éco-centrée, c'est-à-dire si elle n'intègre pas aux ambitions économiques l'impératif de l'exploitation rationnelle et vertueuse des ressources naturelles, elle risque d'être un vecteur de développement non durable. Le problème posé est non seulement la non-durabilité des réserves naturelles à exploiter pour les pratiques agricoles mais aussi la perte en vitesse des espèces végétales et animales dans cette localité du pays. De ce fait, la portée économique de la culture de l'anacarde doit prendre en compte la sauvegarde de l'environnement naturel.

3. Discussion

L'étude a montré que 22, 54 % des paysans gagnent plus de 1 107 000 F CFA (environ 1400 €) par mois comme revenu lié à la culture de l'anacarde. Avec ce revenu, cette catégorie sociale parvient à vivre au-dessus du SMIG ivoirien avec une amélioration des conditions socio-économiques de vie. L'étude de M. H. A. Guemi (2018) confirme cet impact socio-économique de la culture de l'anacarde chez les paysans. L'auteur soutient en effet qu'une plantation bien entretenue peut produire 400 kg/ha à partir de la 5ème année et produire au-delà de 1000 kg/ha à partir de la 10ème année. Ainsi pour la campagne agricole et commerciale de 2012, le revenu brut distribué aux producteurs de la noix de cajou se chiffrait à 139,5 milliards de F CFA. Par ailleurs cette culture est perçue dans la zone de Boundiali comme étant un moyen d'endiguement de l'exode rural. En effet l'essor de cette spéculation a permis à de nombreux paysans d'entreprendre des activités annexes. Cette stratégie entrepreneuriale a permis de réduire le déplacement des populations vers les zones urbaines. Nos résultats sont similaires à ceux de K.M. Kouassi & L.S. Kouakou, (2020), qui ont confirmé que la production anacardiène est l'un des facteurs primordial de la sédentarisation des acteurs ruraux.

Cependant, la production anacardiène dans la zone de Boundiali a consommé pratiquement toutes les réserves naturelles cultivables, provoquant un risque de disparition de plantes médicinales. En effet les espaces naturels, autrefois réserves foncières n'existent pratiquement plus. La conséquence de cette transformation des réserves en champ d'anacarde est la mise en danger des plantes médicinales et des espèces animales. Ce résultat est similaire à celui de M. Soumaila *et al* (2017). Ces auteurs ont révélé que 39 plantes curatives ont totalement disparu et 52 d'entre elles sont en voie de disparition à cause des pratiques agricoles. De ce fait, des actions comme l'industrialisation et la déforestation sont évoquées comme les causes principales. Par ailleurs la médecine traditionnelle reste fortement ancrée comme mode thérapeutique collectif dans notre zone d'étude. Cela sous-entend que l'exploitation de l'anacarde a affecté négativement le système



thérapeutique traditionnel des populations concernées. En effet, certains de nos enquêtés se rendent aujourd'hui sur les marchés locaux environnants pour s'approvisionner en plantes médicinales en lieu et place de la nature ; ou parcourent de longues distances avant d'en trouver. Ce constat est en phase avec celui de A. S. Vissoh *et al* (2017). Ces auteurs montrent que les populations locales utilisent les espèces végétales dans la médecine traditionnelle. Ainsi, les pathologies telles que le paludisme, la diarrhée, le mal de ventre, le mal de tête, la fièvre... sont les plus traitées au sein des ménages grâce à ces plantes médicinales. Mais plusieurs d'entre elles sont en voie de disparition à cause des cultures de rente.

Du point de vue faunique, l'essor de la culture d'anacarde dans la région de Boundiali a engendré la disparition de plusieurs espèces animales comme les buffles, les phacochères, les lièvres ; et 6 autres sont en voies d'extinction : les agoutis, les perdrix, les pintades sauvages, les porcs épics, les pythons et les singes. En réalité, lorsque les cultivateurs d'anacarde détruisent les réserves naturelles savanicoles, ils ne tiennent pas compte de l'espace de vie de ces animaux. Il est difficile par conséquent que ceux-ci puissent survivre. Ce constat est corroboré par celui de K. Kara (*n.d*, p.2) qui soutient que la fragmentation de l'espace naturel constitue la principale cause d'extinction des espèces animales dans le monde. Celle-ci se manifeste lorsqu'un écosystème de large étendu est transformé par les actions humaines. Selon cet auteur, les primates, les félins et les herbivores qui peuplaient le milieu naturel jadis ont presque disparu aujourd'hui.

En outre, la corrélation entre l'expansion des vergers d'anacarde de la zone de Boundiali et la variabilité climatique a été abordée dans le cadre de la présente étude. Il s'est avéré que la propagation des champs d'anacarde a fortement déstructuré l'équilibre écologique de cette localité. En effet depuis l'intégration de cette spéculation dans le système culturel de la zone d'étude, les réserves primaires ont été réduites, favorisant l'accélération du changement climatique. Ce même constat est confirmé au Togo par C. Anani *et al* (2020). D'après leur étude, le développement des cultures fruitières comme l'ananas est confronté à la dégradation de l'environnement à cause de son système de production. En somme, cette culture impacte négativement l'environnement naturel du Togo.

Conclusion

En définitive, l'étude a révélé que l'expansion de la culture d'anacarde dans la région de Boundiali est liée à un déterminant économique. Cependant l'emprise spatiale de cette spéculation pérenne a impacté l'environnement naturel, notamment la disponibilité des espèces faunique et floristique. En effet 3 espèces animales ont disparu et 6 plantes médicinales sont en voie de d'extinction relativement à cette culture. Le manque de réserves environnementales contribue ainsi au déséquilibre environnemental et à l'intensification du dérèglement climatique. Ainsi, si les enjeux de l'adoption massive de la culture de l'anacarde dans la zone de Boundiali ont une signification sociologique, ils s'accompagnent aussi d'une destruction écologique puisque le constat relatif à l'état de disponibilité des espèces animales et végétales est alarmant. Cette situation a exposé la région de Boundiali aux risques de la variabilité climatique. Par conséquent, un ajustement de la politique de développement de l'anacarde aux enjeux environnementaux actuels dans le nord ivoirien s'impose.

Références Bibliographiques

AKMEL Meless Siméon, 2005 : Impact socio-sanitaire de l'exploitation du manioc (*Manihot esculenta* Crantz) sur les populations paysannes en pays Odjukru dans la région de Dabou ». Thèse Unique, Université de Bouaké, Bouaké 404 p.

- ANANI Combé K. Sélom, TOUNOU Agbéko Kodjo, AGBOKA Komi, GNON Tchein, KOTOr Komla Ebémo Séla, 2020 : Analyse des impacts agroenvironnementaux et socioéconomiques des systèmes de culture d'ananas (*Ananas comosus* L.) au Sud-Togo, *Journal of Applied Biosciences* 153: 15807 – 15820, P. 15811, ISSN 1997-5902, pp. 15815.
- ANNIE Béliveau, 2008 : Déforestation et agriculture sur brûlis en Amazonie brésilienne: les impacts de la première année de culture sur les sols de fermes familiales de la Région du Tapajos », mémoire, université du Québec à Montréal, 139 p.
- Bidzang N., Njoya A, Havard M, Fongang G, Kamga A, 2008 : Gestion des écosystèmes cultivés en zones forestières humides du Cameroun, typologie des acteurs et contraintes à la durabilité, Institut de Recherche Agricole pour le développement (CIRAD), France, 11 p.
- BOUCHARD Gerard, 1987 : Recherches sociographiques, Essai d'histoire Comparée, Montréal, France, 196 p.
- COULIBALY Lenta, 2024 : Enjeux et contraintes de l'expansion de la culture de l'anacarde dans la zone de Boundiali, thèse de sociologie, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), 371 p.
- DIRECTION Régionale du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, 2019 : Rapport d'activités de la région de la Bagoué, 66 p.
- KOUASSI Koffi Moïse & KOUAKOU Loukou Severi, 2020 : Dynamiques socio-économiques de l'adoption de la culture de l'anacarde en milieu rural ivoirien : Cas de la sous-préfecture de Languibonou, *International Journal of Progressive Sciences and Technologies (IJPSAT)* ISSN: 2509-0119. Vol. 21 No. 2 July 2020, pp. 143-146.
- N'KPOME Styvince Romaric Kouao, 2021 : Analyse des mutations géographiques liées à la culture d'anacarde dans les sous-préfectures de Diabo, Botro et Bodokro (Centre de la Côte d'Ivoire : Thèse de Géographie. Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire, 315 p.
- NOVICE Patrick Bakehe, 2018 : Productivité agricole et déforestation dans le bassin du Congo, *Open Edition Journal*, DOI : 10.4000/economierurale.6147, ISSN : 2105-2581, pp.8.
- Pieter Leroy ,1970 : De la sociologie rurale à la sociologie de l'environnement, *Natures Sciences Sociétés*, vol(13), pp, 327-331.
- RUJAMIZI Mulumekone Justin, KUJIRABWINJA Rucacura, MATABARO Amani, 2017 : Les causes de la régression de la culture du haricot volubile en groupement de miti, *International Journal of Innovation and Scientific Research*, ISSN 2351-8014 Vol(33), n° 2 Nov. 2017, pp. 275-281.
- SILUE Karna, GBODJE Jean-François Aristide, DJAKO Arsène, 2020 : Dynamique spatiale de l'anacarde et problématique de la sécurité alimentaire dans la zone dense du Département de KORHOGO (Nord-Côte d'Ivoire), *Revue Géographique et Société Marocaine* n°32, Février 2020, pp.146.
- SANGARE Moussa ,2014 : Observation d'un double processus d'inclusion de la femme dans les cultures de rente: le cas du coton dans le Nord de la Côte d'ivoire. Korhogo, *International Journal of Current Research* Vol (8), Issue, 07, pp.34780-34792, July, 2016, pp.57.
- TUO Gnénémon, 2019 : Contraintes, potentialités et opportunités sociales et économiques de la filière anacarde (Côte d'Ivoire), *European Scientific Journal* May 2019 édition, Vol (15), n° 13 ISSN: 1857 – 7881 (Print) e - ISSN 1857- 7431, P.209-215, pp. 208.
- YAO Bertin Kouakou, MENEKE Distel Kougbo, AMENAN Sylvie Konan, 2020 : Usages traditionnels et disponibilité des plantes exploitées dans l'artisanat chez les populations Koulango et Lobi de la périphérie Est du parc National de la Comoé, Côte d'Ivoire, *European Scientific Journal* March 2020 édition Vol (16), n° 9 ISSN: 1857 – 7881 (Print) e - ISSN 1857- 7431, pp.304.